LES ORIGINES DE LA Marine française

Cri d'alarme!

"La marine est une forme naturelle de l'activité anglaise, le baromètre de l'énergie nationale. Loin de moi la pensée que la marine n'est en France qu'une création artificielle. Mais on ne saurait méconnaître qu'elle ne tient pas assez de place dans les préoccupations d'un peuple que la mer étreint au nord, à l'ouest et au sud. A part certaines périodes d'engouement ou d'affolement, elle reste étrangère au pays; au lieu de faire corps avec lui, elle est comme un satellite solitaire qui évolue autour d'un monde plus grand et en subit les lois, sans sortir de son rôle passif."

C'est M. Charles de La Roncière qui parle ainsi. Ancien élève de l'Ecole de Rome, qui forme de solides esprits, il a justement pensé qu'il manquait un ouvrage fondamental à la bibliographie maritime, et il nous apporte aujourd'hui le premier volume de l'*Histoire de la marine française*.

De l'étude qu'il a faite des origines de cette marine, et à laquelle nul ne s'était livré avant lui, du moins avec le même sérieux et une pareille abondance, nous pouvons prévoir l'intérêt des volumes qui suivront. Mais, déjà, ce qui ressort le mieux et avec une netteté singulière, c'est l'antagonisme constant des deux pays que sépare la Manche: qu'elle s'appelle la Gaule ou qu'elle s'appelle la France, la France devra toujours en découdre sur mer avec avec les Normands, disons simplement avec les Anglais.

Quand ce n'est pas la flotte romaine de Boulogne qui doit défendre l'accès du sol aux pirates saxons, c'est Charlemagne qui doit barrer la route aux Normands. Et plus tard, quand les Français ont cru que l'Angleterre était sincèrement leur alliée dans les guerres flamandes, il n'a fallu pas moins qu'un coup d'audace pour la réduire. C'est un fait historique.

Louis X, le Hutin, qui s'était porté entre Lille et Cambrai, dut rétrograder "dolens et courouciés, moilliéz et crotés": l'inondation avait produit un effet désastreux.

Par bonheur, la flotte de l'amiral Bérenger Blanc et du réfugié bayonnais Amé de Soubiet veillait à Calais. Elle avait ordre d'intercepter toute importation en pays ennemi, et, dit M. Ch. de La Roncière, les amiraux anglais Humphroy de Littlebury et Jean Sturmy, sous couleur de rallier le pavillon, exerçaient une surveillance contre les Français; leur coopération fut illusoire: leurs instructions, en date du 18 septembre, portaient de respecter durant quarante jours, délai habituel des lettres de marque, les marchands flamands qui revenaient d'Angleterre. Exaspéré de cette mollesse, Bérenger Blanc se chargea de faire la police jusque dans les eaux britanniques.

Avec vingt-deux vaisseaux, il enfila la Tamise au mois d'octobre 1315, et l'audacieux marin arrêta, sans acception de nationalités, tout ce qui avait une provenance ou une destination suspecte. Un convoi de cinq bâtiments se formait à Margate pour Anvers; deux navires, la *Petite Edward* de Londres et un voilier hanséatique, furent confisqués par l'amiral français. Un grand dromon de Gênes, chargé de froment, de miel et de vivres, soi-disant pour combattre la famine qui sévissait en Angleterre, éprouva le même sort non loin de Sandwich, aux Dunes. Puis, ce fut le tour d'une nef castillane et d'une nef portugaise, amenées comme les autres prises à Calais. Atteints dans leur commerce et dans leur industrie,

Flamant en orant la perte
Rles. chars, vins, joiaux et avoir,
Dromont, chalans, nes—ce fu voir—
Perdirent: mors et tant furent
Que contrester lor li nel purent.

Vraiment il faut bien reconnaître que les pseudo-alliés y furent pour moins que rien.

Ceux qui prétendent—et il s'en trouve beaucoup—que la suprématie anglaise sur mer date de toujours, et qu'il s'y faut résoudre, devraient bien feuilleter les pages glorieuses de l'histoire maritime de la France. Il exista une époque où les Français savaient exiger tous les égards à l'endroit de leur pavillon. En 1476, on voyait un vice-amiral français couler au cap Saint-Vincent, sans autre forme de procès, une escadre flamingo-génoise et pourquoi? Tout simplement parce qu'elle n'avait pas mis une hâte convenable à saluer les fleurs de lis. Le procédé, qui sent bien son époque, était un peu vif. Mais n'est-il pas aussi très caractéristique?

Il est vrai qu'un siècle et demi plus tard, le duc de Sully, ambassadeur de Henri IV, passant à Londres, faillit voir sa galère voler en éclats. Sans la maladresse des canonniers c'en était fait d'elle, messieurs les Anglais ayant trouvé bon d'user de ce procédé pour amener le duc de Sully à saluer le pavillon anglais. Et Henri IV, qui la trouva mauvaise, dut se borner à exprimer son mécontentement: sa flotte était par trop insuffisante pour tenter aventure.

L'Angleterre, il faut bien le dire, a profité avec une rare habileté de toutes les fautes d'autrui. Elle a su manier les hommes, les siens propres et ceux des autres pays, sans jamais regarder aux moyens. Quelqu'un disait qu'on trouve toujours et partout l'argent anglais. Il est certain que, en plus d'une circonstance grave, cet argent-là a servi contre les Français. Quoi qu'il en soit, tandis que la marine française périclitait, la marine anglaise affirmait sa suprématie. Et quand celle-ci paraissait bien acquise, l'Angleterre se préoccupait de lui enlever son arme dernière, celle que Eustache Le Moine, Marant, Coetanlem, Duguay-Trouin, Cassart et Surcouf "lui avaient appris de siècle en siècle à redouter,"—le mot est de M. de La Roncière:—la *course*.

"La force n'avait pu nous l'arracher, cette arme si terrible que le commerce ennemi, à chaque guerre, perdait des centaines, des milliers de navires et des millions. L'occupation de Calais, le bombardement des cités corsaires, la destruction du port de Dunkerke, l'incendie de Dieppe, la machine infernale lancée contre Saint-Malo, loin d'arrêter les marins français, excitaient leur audace. Il y avait cinq siècle que la nation libre échangiste cherchait le moyen de mettre ses richesses à l'abri des coups. Sous le masque de l'entente cordiale, sa diplomatie triompha enfin et prit en défaut les Français. Elle mit en avant un de ces prétextes de philanthropie qu'on ne s'étonnera pas de voir exposer—sans succès du reste—par quelque disciple de Rousseau, nommé Kersaint, à la tribune de l'Assemblée législative.

"Moins clairvoyant que ses devanciers, que Charles IV le Bel et que les députés de l'Assemblée, Napoléon III se laissa prendre aux sophismes de sa grande amie. Le traité de Paris en 1856 abolit la course. Lors même qu'elle serait rétablie, on ne verrait plus de ces combats épiques où un petit corsaire s'attaquait à un vaisseau de ligne, où Surcouf avec les cent trente hommes de la *Confiance* s'élançait sur les quatre cent cinquante hommes du *Kent*. Les temps héroïques sont passés, les temps où la guerre du désespoir tenait en respect avec de petits bâtiments un ennemi victorieux. Plus d'attaque à l'abordage possible contre le vaisseau de guerre moderne; avant que d'atteindre le but, la mince coque des steamers déchirée par les obus serait une écumoire et coulerait. La course a été remplacée par la guerre de croisière, qui se fait au moyen de croiseurs et de steamers armés en guerre."

Et, une fois de plus, c'est un cri d'alarme que nous entendons.

M. Ch. de La Roncière a étudié l'organisation maritime de la France dans le passé et dans le présent; aucune leçon de l'histoire n'a échappé à son esprit curieux, investigateur et réfléchi, non plus qu'à son patriotisme, et ayant constaté que la marine marchande de la France de laquelle on devrait beaucoup attendre, n'était pas à la hauteur de sa mission, voici ce qu'il écrit:

"Que de fois, dans les ports étrangers, parmi les pavillons nombreux qui claquaient au vent j'ai cherché vainement nos trois couleurs! Notre marine marchande périclite, non pas faute d'hommes — marins et capitaines au long cours affluent—mais faute de capitaux. Et comme l'outillage moderne, très coûteux, n'est réalisable dans un pays de petits rentiers que par des compagnies ou des sociétés, ce serait l'honneur des Colbert futurs de diriger vers cette œuvre patriotique l'épargne française. Placements plus sûrs, après tout que ces valeurs fiduciaires vers lesquelles je ne sais quelle puissance occulte précipite les capitaux, que ces valeurs fictives ou stériles pour l'industrie qu'une manœuvre de Bourse crée et qu'un coup de Bourse effondre. Autrement, si la décroissance de la marine marchande continue à tarir une source vive de la richesse nationale et de l'initiative individuelle, si elle nous prive, en cas de guerre, de croiseurs auxiliaires indispensables, alors—pourquoi faut-il, hélas! finir par un cri d'alarme?—la marine française est en danger."

C'est un ami de la marine, que dis-je? c'est désormais un historien informé qui dit cela: prenons-y garde!

CHARLES DUTREIL.

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE 1778.

Au commencement de mars 1778, les rapports entre l'Angleterre et la France, qui étaient très tendus depuis le commencement de la révolution d'Amérique et grâce à l'appui déguisé que l'on donnait aux "congressistes", devinrent tout à fait mauvais, et l'ambassadeur de France à Londres, le marquis de Noailles, fut prévenu qu'il allait être rappelé. C'était la guerre.

On sait quelles furent les péripéties de cette lutte où Louis XVI dépensa, pour faire plaisir aux philosophes, ces quatorze cents millions qu'on devait tant lui reprocher plus tard et qui furent à la fois le prétexte et la cause de la Révolution; ce qu'on sait moins, ce fut l'immense péril que courut à ce moment la séculaire ennemie de la France. Un viveur un élégant, un grand seigneur plus connu par les triomphes de ses chevaux sur le champ de courses des Sablons et ses succès personnels que par ses aptitudes politiques, proposa tranquillement au conseil des ministres de ruiner la Banque d'Angleterre par la plus simple des opérations et de mettre ainsi la Grande-Bretagne hors d'état de résister à une guerre.

Il s'en fallut de bien peu que ce projet gigantesque ne réussit.

Ce grand seigneur, ce viveur, cet élégant, c'était le duc de Lauzun. Sa figure est assez connue, bien qu'on le confonde quelquefois avec le favori et peut être le mari de la Grande Mademoiselle. Ils n'ont de commun que le même titre. C'est un Gontaut, et c'est sous le nom de duc de Biron qu'il montera plus tard sur l'échafaud révolutionnaire, après avoir donné le comté de Nice à la république et pacifié la Vendée. En attendant, et à l'époque qui nous occupe, il avait étonné la Cour et la ville par ses galanteries, — ce qui était difficile alors, — et surtout par l'emportement romanesque qu'il mettait à les poursuivre. Versailles, en cette fin émue d'un siècle immense était un lieu d'ivresse sentimentale; jamais peut-être, comme en ces courts moments qui précédèrent l'agonie d'un monde, le cœur de l'homme ne palpita si violemment, si noblement.

C'était une mode courante que de s'écrire des lettres d'amour avec du sang; on en ramassait souvent de semblables dans les appartements du palais. Le frivole et corrompu comte de Tilly faillit se brouiller avec Mlle de Sainte-Amarante parce que, lui écrivant de cette encre, il s'aperçut qu'elle lui répondait en se servant de rouge délayé dans l'eau. Lauzun, après avoir promené ses aventures passionnées en Angleterre, en Allemagne, jusqu'en Pologne, réalisa presque le rêve de Don Juan, et trouva "d'autres mondes pour y étendre ses conquêtes amoureuses". En Amérique, avec La Fayette, sous la hutte d'un colon, dans un pays à peine défriché, il rencontre deux jeunes filles; par désœuvrement ou par habitude, il adresse à l'aînée d'assez vives déclarations: "Mais, dit la jeune Américaine, vos discours me surprennent, monsieur le Duc, car on m'assure que vous êtes marié en France.—Marié, oui, répond-il; mais si peu, si peu, que ce n'est pas la peine d'en parler. Demandez plutôt à La Fayette."

C'est ce Faublas qui fut tout un jour un homme d'Etat redoutable.

Un mémoire qu'il avait adressé au conseil des ministres sur l'état des défenses de l'Angleterre et des possessions anglaises parut assez remarquable pour que l'on jugeât utile de faire venir l'auteur et de le contulter sur quelqnes articles particuliers. Le duc de Lauzun était alors en Angleterre, retenu par une intrigue amoureuse; on l'appelle par dépêche et en secret on l'interroge; il a de longues conversations avec le Roi et M. de Maurepas. Enfin, il propose, expose son grand projet.

La Banque d'Angleterre, à cette époque, ne disposait pas de fonds considérables: ce fait ne paraîtra pas incroyable si l'on veut se souvenir des soixante-quinze millions en or que l'on dût, il n'y a pas si longtemps, lui prêter. M. de Lauzun savait, d'autre part, que les ressources par lesquelles on pourrait tenter de la soutenir dans un cas grave n'étaient pas solides et manqueraient au moment où on croirait pouvoir y compter.

Ceci établi, le duc avait imaginé de faire tirer de toutes les villes commerçantes d'Europe sur les fortes maisons de Londres des lettres de change on or au moyen d'une opération de banque dont le mécanisme n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais qu'on peut juger possible étant données les immenses ressources financières dont la France disposait encore à cette époque. Les banquiers de Londres, mis en demeure de payer, retireraient tous en même temps leurs fonds de la banque, la panique s'en mêlerait et la banque-route était sûre.

Cette proposition plongea le conseil de Louis XVI dans la surprise et aussi dans l'admiration. Ce conseil était alors composé du comte de Maurepas, premier ministre, des comtes de Vergennes et de Ségur aux affaires étrangères et à la guerre, de MM. de Sartines à la marine et de Miromesnil aux sceaux. Necker, ou plutôt M. de Necker, comme on disait alors, était directeur des finances, et la postérité consacre, d'ailleurs, ses grands mérites.

Les histoires de France écrites depuis cent ans avec une partialité constante ont représenté ce dernier comme un homme entièrement dévoué au bien du pays et qui eût pu le sauver ainsi que la monarchie sans le mauvais vouloir de la Cour et les intrigues des courtisans. En réalité, ce ne fut qu'un banquier habile et méticuleux, qui demeura toujours Genevois et ne se douta jamais du rôle magnanime qu'il jouait dans l'esprit de ses contemporains et qu'il joue encore aujourd'hui dans les lieux communs officiels des annales françaises.

"Il prétendait, a dit le duc de Lévis, à la fois gouverner la France, la réformer et l'éclairer par ses ouvrages; et, comme il arrive souvent, ce n'était pas ses talents en finance—où il excellait—qu'il prisait le plus..... C'était une partie de son adresse que de vanter à tout propos la vertu." Plus que personne il prépara la révolution de 1789, lança délibérément la royauté dans une aventure dont il n'avait pu ni calculer les conséquences, ni prévoir les excès; dévoré de la passion de régenter, de faire le pédant en politique, d'occuper l'opinion et de lui obéir, il est le précurseur de nos hommes d'Etat modernes avec de la morgue calviniste en plus.

Weber, dans ses *Mémoires* publiés par la maison Didot, a raconté comment Mme Necker fondant un hôpital à Paris en son nom, en profita pour battre en brèche la popularité de la Reine qui faisait le bien en sourdine sans y mettre l'ostentation de la Genevoise: "Elle publiait tous les ans l'état des dépenses de cet hospice avec une affectation qu'on aurait pu regarder comme puérile si elle n'avait été factieuse.... Il était nécessaire aux vues des deux époux de faire maudire l'Hôtel-Dieu au peuple de Paris et de faire célébrer par toutes les plumes et par tous les journaux les institutions charitables de deux républicains aux dépens de fondations pieuses de soixante-six rois."

Il est certain que, ministre infidèle, Necker fit la convocation des Etats-Généraux avec l'arrière-pensée de forcer la main à Louis XVI et pour que: "le Roi fit un pas vers une Constitution semblable à la Constitution d'Angleterre."

Il n'avait pas mandat pour cela et c'était une trahison.

C'est l'homme qui devait faire avorter le plan du duc de Lauzun.

Le directeur des finances n'était pas présent au conseil où cette machine de guerre contre la Grande-Bretagne avait été proposée. On dut remettre au lendemain la réponse à faire à M. de Lauzun, et quand celui-ci revint tout était changé. Le banquier consulté avait déclaré que l'exécution de cette manœuvre financière minerait toutes les maisons de banque de Paris. Ici nous laissons au mémorialiste lui-même la responsabilité de ses paroles:

"Je ne le crus pas: je fus à Paris prendre des éclaircissements; j'en rapportai l'assurance de tous ces banquiers qu'ils n'avaient rien à perdre à la banqueroute de la Banque d'Angleterre, excepté MM. Germain, maison tenue au compte de M. de Necker, fortement intéressée dans la Banque d'Angleterre. Il empêcha que cette affaire n'eût lieu. Il fit plus: il envoya en Angleterre une immense quantité d'or en espèces pour aider la banque, si on tentait de l'embarrasseer.

Quelques jours après, la guerre éclatait et la fortune était indécise sur les mers. Mais une vaste coalition européenne se formait contre le despotisme maritime de l'Angleterre. Les conséquences devaient en être graves pour celle-ci.

Quelle conséquences aurait encore aujourd'hui le projet de cet écervelé de Lauzun s'il eût réussi, et comme on est tenté, dès qu'on parcourt l'histoire, de s'associer à cette pensée du chancelier d'Oxenstiern lorsqu'il disait à son fils, sur le point de partir pour visiter les différentes Cours d'Europe: "Allez voir avec combien peu de sagesse le monde est gouverné!"

Les mots de d'Ennery.

A un directeur qui lui faisait les honneurs de son théâtre, entièrement rhabillé de neuf et qui lui demandait son avis sur ces splendeurs:

—«Malgré cela», avec de bonnes pièces, vous pouvez faire de l'argent.

A un cabotin qui déclarait, en fait d'enfants, adorer les enfants des autres, ce simple mot:

—Mariez vous!....

A une petite actrice qui lui disait un soir, au Châtelet:

—Vous ne me reconnaissez pas, monsieur d'Ennery? j'ai pourtant joué dans plusieurs de vos pièces.

—Oui, je sais mon enfant.

Puis, d'un ton paternel:

—Eh bien, aurons-nous du talent, cette fois-ci?

A Compiègne, un soir que l'on venait de représenter l'«Aïeule», l'impératrice lui demanda:

—Mais enfin, monsieur d'Ennery, comment se fait-il que l'héroïne qui simule la paralysie ait du poison à sa disposition? Elle ne sortait pas. De quelle manière se l'est-elle procuré?

—Votre Majesté me permettra de lui répondre qu'on ne le sait pas. Elle ne l'a jamais dit à personne.

L'impératrice éclata de rire.

LES TESTAMENTS SINGULIERS.

On a beaucoup parlé, ces jours-ci, du testament, quelque peu bizarre, de ce riche rentier, M. Louis Pierson, qui vient de mourir à Mirecourt. Si cette pensée de Pline: "On regarde généralement les testaments comme la peinture des mœurs", est exacte, rien n'empêche d'obtenir un tableau documenté des mœurs de nos ancêtres, puisqu'on possède une liste nombreuse de testaments dont le plus ancien croyons-nous, est celui de Platon mort l'an 348 avant J.-C.

Nous n'avons pas l'intention, vous vous en doutez bien, d'entreprendre un tel travail. Ce que nous désirons, c'est simplement à propos du testament de Louis Pierson, en reproduire ici quelques uns qui sont remarquable par leur singularité et leur bizarrerie.

Vers 1779, un bon bourgeois de Paris fit son testament dans lequel il inséra cette clause:

"*Item*, je laisse à M. l'abbé *Trente mille hommes*, douze cents livres de rente; je ne le connais pas sous un autre nom, mais c'est un excellent citoyen qui m'a certifié au Luxembourg, que les anglais, ce peuple féroce qui détrône ses souverains, serait bientôt détruit."

A l'ouverture du testament on fut fort embarrassé pour savoir qui était cet abbé *Trente mille hommes*. On apprit enfin que le testateur, ennemi juré des Anglais, rencontrait tous les jours au Luxembourg un abbé—autre ennemi des Anglais—qui l'enchantait en répétant à chaque instant: "Les Anglais, les Anglais, mais ce n'est rien: il ne faut que trente mille hommes pour s'emparer de Londres!" Le bourgeois, extrêmement content de cet abbé qui pendant plusieurs années n'avait pas manqué un seul jour de lui parler de ses trente mille hommes, voulut, étant tombé malade, lui témoigner sa reconnaissance dans son testament; et ignorant son nom, il l'avait désigné sous celui de l'abbé *Trente mille hommes*, surnom qu'on lui donnait effectivement. La chose étant vérifiée, le legs fut déclaré valuable et, en conséquence, délivré à l'intrépide abbé, lequel sans doute n'espérait pas que sa perpétuelle levée de trente mille hommes lui procurerait un aussi heureux résultat.

Un homme malin, c'était ce riche célibataire qui, se voyant atteint d'une maladie dangereuse, fit son testament dans lequel ses domestiques furent compris pour des legs assez minces, mais cependant proportionnés à leurs services. Jusque là rien d'extraordinaire. Attendez!

Notre malin ajouta une clause portant que, dans le cas où il reviendrait à la santé, les mêmes legs seraient doublés et acquittés sur-le-champ, en même temps que les honoraires du médecin. Les domestiques, que l'on avait eu soin d'instruire de ces dispositions, prirent—on s'en doute—le plus grand soin de leur maître pendant sa maladie, et firent tout ce qui dépendit d'eux pour qu'il revînt; en effet, le testateur guérit et s'empressa d'être lui-même son exécuteur testamentaire à l'égard de ses gens.

Quoique malin, le célibataire en question ne fut pas le premier qui ait acquitté de son vivant ses propres legs envers ses domestiques. Le bon Montaigne en avait longtemps auparavant agi de même envers les siens, mais d'une manière moins intéressée et qui prouve son excellent cœur; ce trait est rapporté par Bernard Anthomne, dans son *Commentaire sur les costumes générales de la Ville de Bordeaux*, 1621.

"Feu Montaigne, auteur des *Essais*, dit Anthomne, sentant approcher la fin de ses jours, se leva du lit, en chemise, prenant sa robe de chambre ouvrit son cabinet, fit appeler tous ses valets et autres légataires, et leur paya les légats (legs) qu'il leur avait laissés dans son testament, prévoyant les difficultés que feraient ses héritiers à payer les légats."

Passons à un autre testament, celui d'un paysan des environs de Toulouse, qui, étant sans enfants, avait reporté toute son affection sur l'un de ses chevaux dont le poil était roux. Notre homme conserva sans doute cette affection jusqu'au dernier moment, puisqu'il fit en faveur dudit cheval un testament conçu en ces termes:

"Je déclare que j'institue mon cheval à poil roux mon héritier, et je veux qu'il appartienne à N...., mon neveu."

On pense bien que ce testament fut attaqué; mais ce qui surprendra peut-être, c'est qu'il fut confirmé. Seulement le neveu fut considéré comme l'héritier, à charge par lui de recueillir et de soigner le fameux cheval.

C'est surtout chez les Anglais, dont l'originalité est bien connue, que l'on trouve des testaments bizarres. En veut-on quelques exemples? Voici:

Un riche particulier de Londres meurt et laisse à miss B...., qui ne le connaissait nullement, une fortune de plusieurs millions; on ne devinerait jamais le motif d'une générosité aussi considérable et aussi imprévue. Il faut citer l'article même du testament; il est ainsi conçu:

"Je supplie miss B.... d'accepter le don de ma fortune entière, trop faible auprès des inexprimables sensations que m'a fait éprouver pendant trois ans la contemplation de son adorable nez."

Après l'ouverture du testament, les hommes de loi se rendirent chez miss B.... pour lui faire signer l'adoption du legs. Grand étonnement de cette personne. Le nom du légataire lui est absolument inconnu, et rien dans sa généalogie la plus reculée n'en approche. Bien embarrassée, craignant une erreur ou une mystification, elle demande si le défunt est enterré.

—Non, lui dit-on.

—Conduisez moi près de lui.

Ici, l'étonnement devient général:

—C'est lui! s'écrie miss B.... après avoir fait découvrir le défunt; c'est l'homme qui, pendant trois ans, me poursuivit de ses hommages, de ses vers en l'honneur de mon nez! A Hyde-Park, à Covent-Garden, il était toujours devant moi et fixait continuellement ses regards sur moi.

On ouvre les papiers du défunt; ils contiennent plusieurs épîtres ébauchées en l'honneur du joli nez de miss B....; plus de cinquante croquis le représentent de face, de profil, de trois quarts. On relit le testament et point de doute que miss B.... ne soit véritable légataire. En conséquence, elle accepte la succession, et les pauvres parents du défunt n'ont qu'un pied de nez. Ce qu'il y a de singulier dans cette aventure, c'est que, sauf un appendice fort prononcé, miss B.... n'avait rien de remarquable dans la physionomie.

Une autre Anglaise, non moins heureuse que la précédente, fut une lady S...., qui n'avait de remarquable que sa laideur extraordinaire, et qui cependant inspira la plus vive passion à un jeune Anglais, très beau et immensément riche.

Timide et réservé, notre jeune amoureux n'osait hasarder la moindre déclaration ni même approcher du singulier objet de sa passion. Pendant deux hivers, on le vit à l'Opéra de Londres se tenir constamment vis-à-vis la loge de lady S...., contempler celle-ci, mais sans chercher à lui parler. Enfin, le pauvre jeune homme, consumé d'un amour aussi bizarre, meurt, et par son testament laisse toute sa fortune, près de huit millions, à lady S...., qui dut rendre grâce au ciel de l'avoir faite laide.

Nous pourrions multiplier les exemples, citer d'autres testaments bizarres; contentons-nous, pour terminer cet article, de reproduire ici un extrait du testament d'un homme marié, qui mourut à Londres vers 1791:

"Vu que j'ai eu le malheur d'avoir pour femme Elisabeth M..., qui, depuis mon mariage m'a tourmenté de toutes les manières; que, non contente de se moquer de mes avis, elle a fait tout ce qui lui était possible de faire pour me rendre la vie dure; que le Ciel ne semble l'avoir envoyée dans ce monde que pour m'en faire sortir plus tôt; que la force de Samson, le génie d'Homère, la prudence d'Auguste, l'adresse de Pyrrhus, la patience de Job, la subtilité d'Annibal, la vigilance d'Hermogène ne suffiraient pas pour dompter la perversité de son caractère; que rien dans le monde ne pourrait la faire changer, puisque nous avons vécu séparés pendant huit ans, sans que j'y aie gagné autre chose que la perte de mon fils qu'elle a corrompu et qui m'a totalement abandonné d'après ses conseils; pesant mûrement et attentivement toutes ces considérations, j'ai légué et je lègue à ladite Elisabeth M...., ma femme, un schelling."

Grâce à Dieu, toutes les femmes ne ressemblent pas à celle de cet Anglais!

SUITE DEPECHES

Les événements à Londres.

La mort du Prince de Saxe Cobourg et Gotha.

Presse Associée.

Londres, 11 février—Les froids vifs de janvier sont suivis de temps extrêmement doux, pendant le mois de février. Le thermomètre, la semaine qui vient de s'écouler, est resté presque constamment à 58 degrés.

Il y a eu d'assez violents ouragans dans les régions sud et ouest des îles britanniques, et il y a eu des inondations dans ces régions.

L'influenza a reparu, mais elle est peu dangereuse, cette fois.

La Tamise a gonflé et déborde; ce qui a forcé de nombreux résidents à déménager pour sauver leur mobilier.

Autre fait émouvant. Le prince Alfred de Saxe-Cobourg et Gotha, le fils unique du duc de Saxe-Cobourg et Gotha, et le fils cadet de la reine Victoria, est mort De là, la tristesse qui règne dans la famille royale. C'était un homme superbe, de haute taille. Il avait fait brillante figure pendant les fêtes du jubilé. Il portait brillamment le costume de Hussard.

Après les fêtes, rentré dans son régiment, à Berlin, il fit de mauvaises connaissances, se livra au jeu et fit toutes sortes de scandales. L'empereur Guillaume fut obligé de le chasser des gardes et de le renvoyer à Gotha, comme officier. Non seulement le prince se livrait au jeu, mais il avait toute sorte de vices qui l'ont bien vite conduit au tombeau.

Au commencement de janvier les médecins le déclarèrent perdu. Il dut cependant assister aux noces d'argent de ses parents. Il s'est bien vite éteint dans le délire, au fond du Tyrol, dans une maison de santé.

Cette mort soulève la question de la succession au trône des Cobourg. L'héritier naturel est le duc de Connaught. Mais pour devenir souverain du trône de Gotha, il lui faudra abandonner sa carrière dans l'armée britannique où il est très populaire. On croit qu'il renoncera au titre et à la succession en faveur de son fils Arthur qui est né en janvier 1883. La mort du prince Alfred a été le deuil dans la famille royale, condamnée au noir jusqu'à Pâques.

Les fêtes à Londres et les Américaines.

Presse Associée.

Londres, 11 février—Il y a eu, cette semaine, une fête brillante à l'hôtel Cecil, pour venir en aide à la construction du collège fondé en l'honneur de Gordon. On y a beaucoup admiré les bijoux et les broderies de la duchesse de Marlborough, qui était l'attrait principal de cette fête. Elle portait au cou son fameux collier de perles à 16 rangs, et une tiare en diamants sur la tête.

Lady Randolph Churchill portait aussi des perles qui ont produit sur l'assemblée un grand effet.

Il y aura bientôt un autre grand bal, au cercle des patineurs Niagara, au bénéfice de l'hôpital de Charing Cross. Toutes les duchesses y prendront une part effective et Mme Mackay tiendra la stalle américaine, avec l'aide de la princesse Colonna, sa fille, et de Mmes Clarence Mackay, Bradley Martin et Ronald.

L'exposition de Tolédo.

Presse Associée.

Washington, 11 février — La commission sénatoriale des voies et moyens a déposé aujourd'hui un rapport favorable au projet de participation du gouvernement à l'Exposition du centenaire de l'Ohio et du Territoire du Nord-Ouest, qui se tiendra à Tolédo en 1902-03.

Le projet de loi alloue $200,000 pour la construction d'un palais du gouvernement et $300,000 pour son exposition spéciale.

Il y aura une fête sur le lac Erié en commémoration de la victoire de Perry. L'exposition montrera les ressources des îles Hawaii, de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines, ainsi que les progrès du nord-ouest des Etats-Unis.

Les vivres que nous absorbons donnent de l'énergie au corps comme le charbon qui se consume fournit de la vapeur à un engin.

•Les expériences faites par le Professeur Frankland, Ph. D., de London, démontrent que l'huile de foie de morue donne deux fois et demie plus d'énergie que des amidons ou sucs.

L'Emulsion de Scott est un composé de pure huile de foie de morue mêlée d'hypophosphites de chaux et de soda. Elle donne de l'embonpoint et de la force, enrichit le sang, renforce les nerfs et répare les tissus.

50c et $1.00; chez tous les pharmaciens.
SCOTT & BOWNE, Chimistes, New York.
(14)